

CALAMITES AGRICOLES

« Pertes de récolte dues au gel du 1^{er} au 5 avril 2022

ANNEXE 3

A compléter pour exploitant Non adhérent d'Organisation de Producteurs

A compléter, dater et signer au verso

● **Recto : (1/2) pour pommes, poires, amandes, noisettes et kakis**

● **Verso : (2/2) pour abricots, cerises, pêches, nectarines, et prunes (de table et d'ente)**

JUSTIFICATIFS DE DÉCLARATION DE RÉCOLTE 2022

Nom et prénom ou raison sociale :

Commune :

N° PACAGE : 082 0 _ _ _ _ _

Culture	Récolte vendue en frais en quintaux (1)	Récolte vendue à l'industrie en quintaux (2)	La culture a-t-elle un contrat d'assurance Grêle ? OUI / NON	Si OUI, Indemnité d'assurance perçue en € (3)	Si la parcelle a bénéficié d'une autre aide en dehors de l'assurance grêle, indiquez le montant perçu en €	Surfaces couvertes par des filets para-grêle
Pommes bio						
Pommes Chanteclerc *						
Pommes Gala, Fuji, et autres *						
Pommes Golden, Granny *						
Pommes Pink lady *						
Poires						
Kakis						
Noisette						
Amandes						

* pommes en conventionnel = non bio

(1) : **Joindre** :

- une copie du grand livre comptable indiquant les quantités vendues ou une attestation du comptable pour les exploitants ayant une comptabilité

- Les bordereaux de livraison, et ou les factures pour les exploitants sans comptabilité

(2) : **Joindre** les factures des fruits vendus à l'industrie

(3) : **Joindre** l'attestation d'indemnisation par l'assureur.

 **TSVP**
Signature au verso

JUSTIFICATIFS DE DÉCLARATION DE RÉCOLTE 2022

Nom et prénom ou raison sociale :

Commune :

N° PACAGE : 082 0 _ _ _ _ _

Culture	Récolte vendue en frais en quintaux (1)	La culture a-t-elle un contrat d'assurance Grêle ? OUI / NON	Si OUI, Indemnité d'assurance perçue en € (2)	Si la parcelle a bénéficié d'une autre indemnité d'assurance en dehors de l'assurance grêle, indiquez le montant perçu en €	Surfaces couvertes par des filets para-grêle
Abricots					
Cerises et bigarreaux					
Pêches, nectarines et brugnons					
Prunes américano-japonaises					
Prunes Président					
Autres Prunes européennes					
Pruneaux *					
Pruneaux bio *					

(1) : joindre une copie du grand livre comptable (partie recette) ou une attestation comptable où apparaissent les quantités vendues.
A défaut, pour les exploitants ne possédant pas de comptabilité, les bordereaux de livraison ou les factures.

(2) : Joindre l'attestation d'indemnisation par l'assureur.

* : Veuillez indiquer la production de pruneaux transmise par le BIP pour 2022 et joindre le justificatif

Date et signature du déclarant

*(du gérant en cas de forme sociétaire
et de tous les associés pour les GAEC)*